

Granotes

Finances

Tout savoir sur

le budget 2006

Pages 7-10

Le printemps des jardiniers

Page 3



Cadre de vie

Des ateliers pour les apprentis-jardiniers

.....Page 3

Environnement

Le traitement des boues optimisé.

Déchets verts : du broyage à très haute vitesse

.....Pages 4-5

Travaux

Les chantiers de la ville.....

Page 6

Finances

Budget 2006 : dans la continuité.

Les principaux travaux programmés en 2006.

Taux d'imposition communal : + 2%.

.....Pages 7-8-9-10

Vie municipale

Le nouveau sous-préfet en visite

Page 11

Patrimoine

Travaux pratiques de nettoyage à la Tour de Pujol

.....Page 12

Animations

Rendez-vous pour le 2^e marché cantonal

.....Page 13

Zooms

Retours sur l'actualité

.....Pages 14-15

Agenda

Tous les rendez-vous

.....Page 16



Directeur de la publication

Pierre Aylagas,
Maire d'Argelès-sur-Mer
Allée Ferdinand Buisson
66700 Argelès-sur-Mer
Tél. 04.68.95.34.58

Rédaction et Maquette

Service Communication

Crédits photographiques

Service Communication

R. Pons

Imprimerie

Imprim' Agly (Estagel).



Un budget porteur d'espoir

Pierre Aylagas

Maire d'Argelès-sur-Mer
Président de la Communauté
de Communes des Albères
Vice-Président du Conseil général

Le budget adopté par la majorité municipale nous permet d'aborder sereinement l'exercice 2006 et ceux qui suivront. Ce budget, grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, dégage des marges de manoeuvre en faveur de l'investissement. Il nous donne la possibilité de poursuivre notre programme pluriannuel de rénovation de la voirie, d'investir pour la vie associative par l'acquisition d'un bâtiment pour accueillir la Maison des associations, de continuer à oeuvrer pour améliorer la qualité de la vie. Ce budget est financé par une augmentation de 2% de la part communale de la pression fiscale, soit à hauteur de l'inflation attendue en 2006. Et ceci alors que les dotations de l'Etat pour les missions que nous assumons sont une nouvelle fois revues à la baisse.

L'hebdomadaire La Semaine du Roussillon vient de publier un classement des villes du département où il fait bon vivre.

A l'exception de Perpignan classé hors concours, le journal a ausculté les 30 villes les plus peuplées des Pyrénées-Orientales analysant des thèmes comme l'environnement, le coût de la vie, les transports, les animations et loisirs, le potentiel de développement économique et la qualité de vie. 56 critères ont permis d'affiner ce classement qui place Argelès-sur-Mer sur la plus haute marche de ce podium départemental.

Faut-il se satisfaire de ce classement ? Oui. Faut-il s'en contenter ? Non.

Ce résultat, aussi encourageant soit-il, doit être un aiguillon pour l'équipe municipale et pour les Argelésiens. Il nous pousse à aller plus loin dans des domaines comme le développement économique en oeuvrant en faveur de la création d'emplois. Il nous incite à agir plus fort pour préserver notre environnement et améliorer la qualité de vie au quotidien. Il conforte notre volonté de développer notre politique en faveur du logement social. Il nous renforce dans notre conviction de faire d'Argelès-sur-Mer le pôle central du sud de notre département.

Le printemps vient d'arriver et la saison démarre véritablement à l'occasion des vacances de Pâques. Pendant l'hiver, les Offices municipaux de tourisme et d'animation ont travaillé dans l'ombre pour que le cru 2006 soit un bon cru. Cette année, le mois de mai donne la possibilité de 2 week-ends prolongés. Des dizaines de milliers de vacanciers vont fréquenter nos plages, nos Albères, nos commerces pendant plusieurs mois. Pour les touristes, la qualité de l'accueil est souvent essentielle. Dans ce domaine, je sais que chacun d'entre nous sera particulièrement attentif pour qu'Argelès-sur-Mer soit toujours la ville où il fait bon passer ses vacances.

Des ateliers gratuits pour apprentis-jardiniers

Que ce soit simplement pour se faire plaisir ou avec l'objectif de participer à l'embellissement de notre cadre de vie, il est toujours intéressant de bénéficier de conseils ou d'idées pour jardiner. C'est l'objectif des "Ateliers verts".

Le printemps est là ! Et avec lui, l'envie d'aménager son jardin ou de re fleurir son balcon. Mais les conseils manquent parfois pour faire pousser ses idées.

C'est ainsi que la ville a décidé de s'associer à des professionnels pour proposer aux Argelésiens des ateliers de découverte et de perfectionnement en jardinage.

Ceux-ci sont animés par la Jardinerie d'Argelès et Jardi 66, tous les quinze jours sur site, d'avril à juin 2006.

Chaque atelier (gratuit) aborde une thématique bien particulière, comme la création d'une balconnière, l'aménagement d'une rocaille, la création d'un bassin ou l'utilisation de cactées.

Le nombre de personnes par groupe est limité à quinze et l'inscription en mairie

obligatoire (à l'accueil ou par téléphone au 04 68 95 34 58). Si vous avez la main verte, n'hésitez pas à venir chercher des conseils et conforter votre savoir-faire !

Prochaines sessions :

- Mardi 11/04 (Jardi 66*) : "Créer une balconnière"
- Mardi 25/04 (Jardinerie d'Argelès*) : "Plantations arbustives"
- Mardi 09/05 (Jardi 66*) : "Créer une balconnière"
- Mardi 23/05 (Jardinerie d'Argelès*) : "Plantations arbustives"
- Mardi 06/06 (Jardinerie d'Argelès*) : "Créer un bassin aquatique"
- Mardi 20/06 (Jardi 66*) : "Rocailles et cactées"

* Jardineries situées à Taxo, le long de la RD 914. Départ collectif possible devant la mairie à 14h45.



22 et 23 avril

Le Printemps fleuri du Parc de Valmy

Pendant deux jours, le Printemps sera en fête au Parc de Valmy. Près de 50 expo-

sants, conviés par l'office d'animation, participent à cette manifestation.

Au programme, expositions-ventes de fleuristes et pépiniéristes, artisanat, bouquinistes, mini-ferme découverte et animations pour les enfants.

Samedi 22 :

- Concours floral des enfants (après-midi)
- Animation musicale
- Démonstration d'ikebana (art floral japonais) le matin

Dimanche 23 :

- Concours floral adulte (après-midi)
- Grande chasse aux œufs de Pâques pour les enfants (après-midi)
- Animations permanentes et musicale
- Mini-ferme de mini-animaux pour les enfants
- Tombola

De 9h à 19h - Parc du château de Valmy (RD 914 sortie 12).

Entrée : 2 Euros (gratuit - 12 ans).



Concours

Balcons et jardins fleuris

Quand on met beaucoup de soi-même dans le fleurissement de son balcon ou de son jardin, cela fait toujours plaisir de voir récompenser les efforts réalisés.

C'est pourquoi, chaque année, le Cercle culturel organise le Concours de Balcons et Jardins fleuris. Les inscriptions se font de mai à juin auprès du Cercle culturel - Mme Geneviève Vanquelef, 12 avenue du Vallespir à Argelès-sur-Mer.

Pour concourir, il suffit de transmettre ses coordonnées, ainsi que des photos de son jardin ou balcon, au moment de la floraison. Pour être admissible, le fleurissement doit être visible depuis la rue.

A savoir également que les premiers prix sont sélectionnés pour le concours départemental des Villes et Villages fleuris.

Le traitement des boues optimisé

La station d'épuration d'Argelès-sur-Mer vient d'être équipée de 2 nouvelles centrifugeuses destinées à rendre plus performant le traitement des boues. Un investissement qui approche le million d'Euros et qui permettra de réduire les coûts de transports.

Dans la décomposition du prix d'un m³ d'eau potable, le seul poste assainissement représente près de 30% de la facture payée par l'utilisateur - les 70 % restant se décomposant à parts presque égales entre les taxes et la production-distribution de l'eau.

Au terme d'un long processus de traitement à la station d'épuration, les eaux assainies sont rejetées en mer à 1 500 mètres au large. Il reste à traiter les boues issues de cette épuration qui constituent en quelque sorte les "déchets ultimes" du processus d'assainissement.

La seule station d'épuration d'Argelès-sur-Mer "produit" 2 000 tonnes de boues par an. Le traitement de celles-ci représente aujourd'hui le problème majeur auquel sont

confrontés les techniciens de l'eau et de l'assainissement et les élus des collectivités.

C'est dans ce contexte que la Communauté de communes des Albères - en charge de l'assainissement et de la production-distribution d'eau depuis 2002 - vient d'acquérir deux centrifugeuses destinées à augmenter la concentration des boues déshydratées.

Le nouvel équipement permet de passer la concentration de 18 à 24 % et donc de réduire le poids des boues transportées. Celles-ci sont acheminées jusqu'à l'unité de compostage de Saint-André, mise en service par le SYDETOM 66 (syndicat qui regroupe les 226 communes du département pour le traitement des déchets) au



mois de juin.

Ces deux centrifugeuses, installées dans un nouvel atelier de la station d'épuration, sont équipées d'un système de désodorisation plus performant, ce qui devrait diminuer les éventuelles nuisances olfactives.

L'investissement consenti approche le million d'Euros. Il a bénéficié de 2/3 de financement grâce aux subventions octroyées par le Conseil général des Pyrénées-Orientales et l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse.

Le nouvel atelier a été construit en 6 mois pour qu'il soit en service avant la saison touristique.

Du 28 mai au 8 juin La semaine de l'environnement

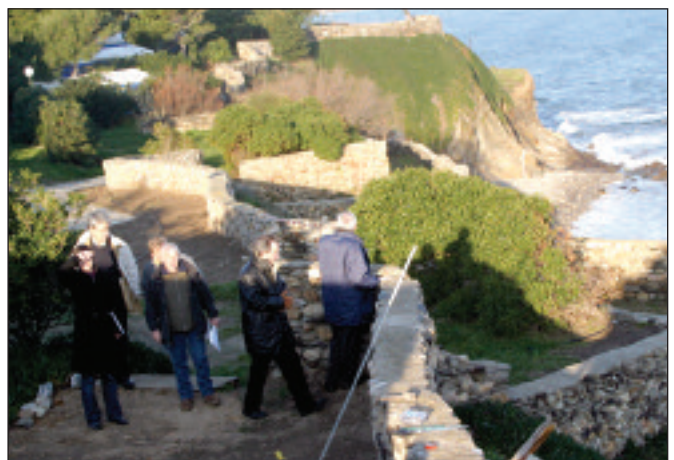
La commission environnement présidée par Pierre Broch, conseiller municipal délégué, élabore actuellement les grandes lignes des animations et manifestations qui seront proposées dans le cadre de la semaine nationale de l'environnement du 28 mai au 8 juin.

Outre les traditionnelles visites sur le terrain permettant de découvrir le patrimoine naturel d'Argelès-sur-Mer, les expositions et conférences, il est prévu de découvrir la seconde partie du sentier littoral dont les travaux se poursuivent (lire ci-contre).

Sentier Littoral L'aménagement se poursuit

Au printemps dernier, la ville avait inauguré la première partie du sentier littoral.

De la Réserve naturelle du Mas Larrieu, au Nord, jusqu'aux Criques de Porteils, au sud, le sentier propose un autre regard sur la façade maritime d'Argelès-sur-Mer grâce à une douzaine de panneaux mettant en valeur l'histoire, la flore et la faune de la commune. La seconde phase d'aménagement du sentier est en cours de réalisation par les stagiaires d'un chantier d'insertion.



Elle consiste en la prolongation du tracé le long des criques de Porteils, entre le camping et les falaises. Cette portion de sentier devrait être ouverte à l'automne 2006.

Déchets verts : du broyage à très haute vitesse

La plate-forme de compostage des déchets verts d'Argelès-sur-Mer vient d'être dotée d'un broyeur à végétaux capable de traiter 180 m³ par heure. Un investissement réalisé par le Sydetom 66



Impressionnant ! Tous ceux qui ont assisté à la démonstration du nouveau matériel installé sur la plate-forme de compostage d'Argelès-sur-Mer ont été étonnés des performances de cet engin capable de broyer jusqu'à 180 m³ de déchets verts par heure

Installé sur un tracto-pelle qui lui permet d'alimenter le broyeur, le technicien peut à loisir guider la progression de ce dernier à l'aide d'une télécommande.

Les végétaux, une fois broyés par un rotor équipé de 48 marteaux, sont désormais prêts à être compostés.

En service depuis le 1^{er} juillet 2004, l'aire de compostage d'Argelès-sur-Mer accueille les déchets verts de 13 communes (Communautés de communes des Albères, de la Côte Vermeille et ville d'Elne).

Annuellement, ce sont 6 700 tonnes de déchets verts qui y sont réceptionnées et compostées.

La plate-forme a une superficie d'un hectare et est considérée comme une installation classée pour la protection de l'environnement.

Elle comprend un bassin de rétention récupérant les eaux de ruissellement et les eaux d'arrosage. Avant d'être rejetées dans le Tech, les eaux sont traitées par aération puis filtrées.

Ce nouvel équipement d'un coût de 230 000 Euros, financé par le Sydetom 66, est également destiné à intervenir sur les plates-formes de Saint-Cyprien et de Canet.

Avant cet investissement, le broyage d'une tonne de déchets verts s'élevait à 15 Euros la tonne.

La mise en service de ce nouveau broyeur s'est déroulée en présence de Fernand Roig, président du Sydetom 66, de Pierre Aylagas, maire d'Argelès-sur-Mer, d'Alain Cazals, adjoint au maire de Saint-André, responsable du traitement des déchets organiques pour la Communauté de communes des Albères et des responsables administratifs et techniques du Sydetom.

Cet équipement est un nouvel atout pour le recyclage des 38 000 tonnes de déchets verts "produites" chaque année dans les Pyrénées-Orientales.

Ceux-ci sont retraités dans 8 aires de stockage et de broyage et 3 plate-formes de compostage, dont celle d'Argelès-sur-Mer.

Désormais, seule la dernière étape du processus de compostage, le criblage, est assurée par un prestataire privé.

Déchets verts Les bons conseils

Le printemps vient d'arriver, la nature... et les jardiniers sortent de leur torpeur. L'occasion de rappeler les bons conseils concernant les déchets verts.

La déchetterie intercommunale d'Argelès-sur-Mer accepte les déchets verts à hauteur de 1m³ par jour. Les déchets verts doivent être présentés en sacs ou en fagots. Au-delà du m³, les particuliers doivent se rendre à la plate-forme de compostage.

La déchetterie est située en bordure de la RD 914, chemin du Mas San Pere. Elle est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h

ainsi que le dimanche de 9h à 12h.

L'unité de compostage est située en bordure de la RD 914. Pour s'y rendre, à partir de Taxo, il faut suivre la route de l'ancienne usine d'incinération. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Les particuliers peuvent y acquérir du compost obtenu après 6 mois de fermentation et de maturation. Ce compost améliore les qualités physiques du sol (souplesse et rétention en eau) et permet la reconstitution du stock de matières organiques. Il est vendu au prix de 10 Euros la tonne.

Produire son propre compost

Il est possible de produire chez soi son propre compost à partir de déchets ménagers et végétaux.

La Communauté de communes des Albères vend des éco-composteurs que vous pouvez entreposer dans votre jardin. D'une contenance de 180 litres, ils sont proposés au prix de 7,51 Euros.

Renseignements au siège de la Communauté, Chemin de Charlemagne à Argelès-sur-Mer.

Tél : 04 68 81 63 77.

Collecte des encombrants Un service à votre disposition

Si vous ne pouvez transporter vos encombrants à la déchetterie intercommunale, la ville d'Argelès-sur-Mer met en place un service de collecte tous les premiers mardis de chaque mois.

Vous devez vous inscrire au 04 68 95 34 62.

Le panorama des chantiers

Allée Ferdinand Buisson

La circulation des véhicules a été rétablie il y a quelques jours. La fin du chantier a été quelque peu repoussée en raison du retard pris par EDF pour l'enfouissement des lignes électriques. La voirie a été rénovée, les mats d'éclairage changés et une bande cyclable tracée. Utilisé comme voie de contournement pendant les travaux, le cami de la Maïnada sera rénové après la saison estivale. Une réunion de concertation entre les riverains et la ville a déjà eu lieu pour travailler sur le projet.



Plantation aux Tamaris

Les élèves de l'école maternelle les Tamaris à la plage ont eu droit à une véritable leçon de sciences naturelles en participant à la plantation d'une dizaine d'arbres fruitiers (olivier, abricotier, cerisier, framboisier, pommier...) qui ont pris racine dans les espaces verts de l'école. L'opération s'est déroulée en présence de Jean Gri, adjoint au maire en charge de l'éducation.



Piste du Mas Christine

La Direction départementale de l'agriculture et de la forêt vient de commencer les travaux de rénovation de la piste DFCI (Défense de la forêt contre l'incendie) menant du Mas Christine au Roc del Gorb. Sur une longueur de 7 km, ils vont permettre le recalibrage de la chaussée, le comblement des ornières et le traitement des évacuations d'eaux. La ville d'Argelès-sur-Mer participe financièrement à cette opération.

Ecole maternelle la Granotera

Les services municipaux ont mis à profit les vacances scolaires de février pour rénover le parking de l'école. La chaussée a été goudronnée, la signalétique des places de parkings a été repeinte tout comme la matérialisation des emplacements réservés aux personnes handicapées.



Budget 2006 : dans la continuité

Le budget 2006 s'inscrit dans la logique de ceux qui l'ont précédé. La maîtrise des dépenses de fonctionnement permet une forte politique d'investissement marquée par l'achat d'un bâtiment industriel pour aménager une Maison des associations et la poursuite du programme de rénovation de la voirie.

Le vote du budget d'une commune est l'acte majeur de la vie d'une collectivité. Les orientations budgétaires débattues le mois précédent le vote permettent de fixer les grandes lignes à suivre ; l'adoption du budget est l'occasion pour le conseil municipal de rentrer dans le vif du sujet en adoptant recettes et dépenses en matière de fonctionnement des services municipaux et d'investissement.

En 2006, dans la section fonctionnement, la ville poursuit sa maîtrise des charges générales à hauteur de 3 millions d'Euros. Cette section comprend également toutes les participations obligatoires auxquelles la ville contribue : le service d'incendie et de secours (415 000 Euros), le syndicat scolaire (86 000 Euros), le syndicat portuaire (167 450 Euros) et les subventions à des organismes comme le Centre communal d'action sociale et les Offices municipaux de tourisme et d'animation. En 2006, les charges de personnel évoluent de 2,49 % en raison de l'avancement des grades.

"Nous respectons les orientations de l'audit financier réalisé en 2003 : la maîtrise des charges générales et des frais de personnel, ce qui nous permet d'augmenter notre capacité d'autofinancement et donc de limiter le recours à l'emprunt" a souligné Pierre Aylagas qui a également rappelé que "l'année 2005 avait permis à la commune d'accentuer son désendettement avec notamment des remboursements anticipés d'emprunts". Ce qui sera poursuivi en 2006 avec un montant d'emprunts inférieur à 2 millions d'Euros. Le budget primitif de fonctionnement 2006 s'élève à



A l'image des travaux de la rue Alain, la ville consacrera 1,5 million d'Euros à la rénovation de la voirie en 2006.

18 283 543 Euros.

Côté recettes, le maire a également mis une nouvelle fois l'accent sur le désengagement de l'Etat, exemples à l'appui. "En 2006, la Dotation Globale de Fonctionnement progresse de 1,35 % alors que l'inflation constatée en 2005 est de 2%. La Dotation de Solidarité Urbaine diminue de moitié (de 120 000 Euros à 60 000 Euros) et l'Etat vient de nous annoncer qu'il ne financerait plus l'opération Ville-Vacances qui permettait

l'embauche de 2 éducateurs intervenant auprès des jeunes pendant la saison estivale".

La section investissement d'un montant de 6,5 millions d'Euros voit la poursuite des efforts déjà entrepris en matière de voirie et d'équipements.

1,5 million d'Euros sera consacré en 2006 à la voirie (voir pages 8-9) et 325 000 Euros à l'extension du cimetière et à la création de 36 casiers.

Ce volet investissement comprend également une somme de

800 000 Euros destinée à l'achat d'un bâtiment industriel à la Zone Artisanale en vue d'aménager une Maison des associations (lire ci-dessous). Pour financer ce budget 2006, le conseil municipal a décidé une augmentation de 2 % de la part communale des taux d'imposition (voir page 9).

Le budget primitif 2006 a été adopté par 23 voix pour (groupe majoritaire) et 6 contre.

Maison des associations

Réunion publique le 12 mai

L'ensemble des associations argésiennes est invité à participer le vendredi 12 mai, à 18h30 salle Buisson, à la réunion publique organisée après la décision du conseil municipal de procéder à l'achat d'un bâtiment industriel, à la zone artisanale.

La ville projette d'y réaliser la Maison des associations initialement prévue dans les locaux de Champion. Explications de Pierre Aylagas lors du vote du budget : "l'achat du Champion était inclus dans la transaction nécessaire à l'achat du terrain pour le lycée. Or, le bâtiment n'est pas

adapté à l'accueil d'une maison des associations. Sa rénovation ou sa démolition pour reconstruction coûteraient trop cher."

La ville a donc opté pour l'achat d'un bâtiment industriel qui présente l'avantage d'être en bon état. L'ensemble offre une superficie suffisante - plus de 2000 m² - pour y aménager des locaux adaptés à la vie associative.

Concernant le devenir de Champion, le maire a précisé que "des acheteurs potentiels s'étaient déjà manifestés et que la ville étudiait tous les scénarios."

Les principaux travaux program

Voirie hors agglomération

Principales rénovations prévues en 2006 (réfections partielles) : voies parallèles depuis le chemin du Roua jusqu'au Clos de la Massane ; chemin du Mas Jorda ; chemin du Pas d'en Diego ; cami Trencat (hors agglomération) ; ancien chemin de Saint-André ; chemin de Taxo d'Amont.

Protection hydraulique

Enrochement des berges de la Massane en amont de la maison de retraite ; acquisition d'aqua-barrières pour la protection de l'allée Ferdinand Buisson. Mise en place d'un dégraisseur au Priou.

Cimetière

Extension et construction de 36 nouveaux casiers.

Eclairage public

Création de l'éclairage public chemin de la Cerigue ; extension de l'éclairage public avenue d'Hürth (route de Saint-André) ; nouvelle tranche de réfection de la promenade du Front de mer.

Résidence seniors

Création d'un parking public et aménagement d'une aire de jeux pour enfants.

Voie structurante

Poursuite de l'aménagement de murettes avec éclairage encastré dans la voie menant au parc de Valmy et à l'espace Jules Pams.

Urbanisme

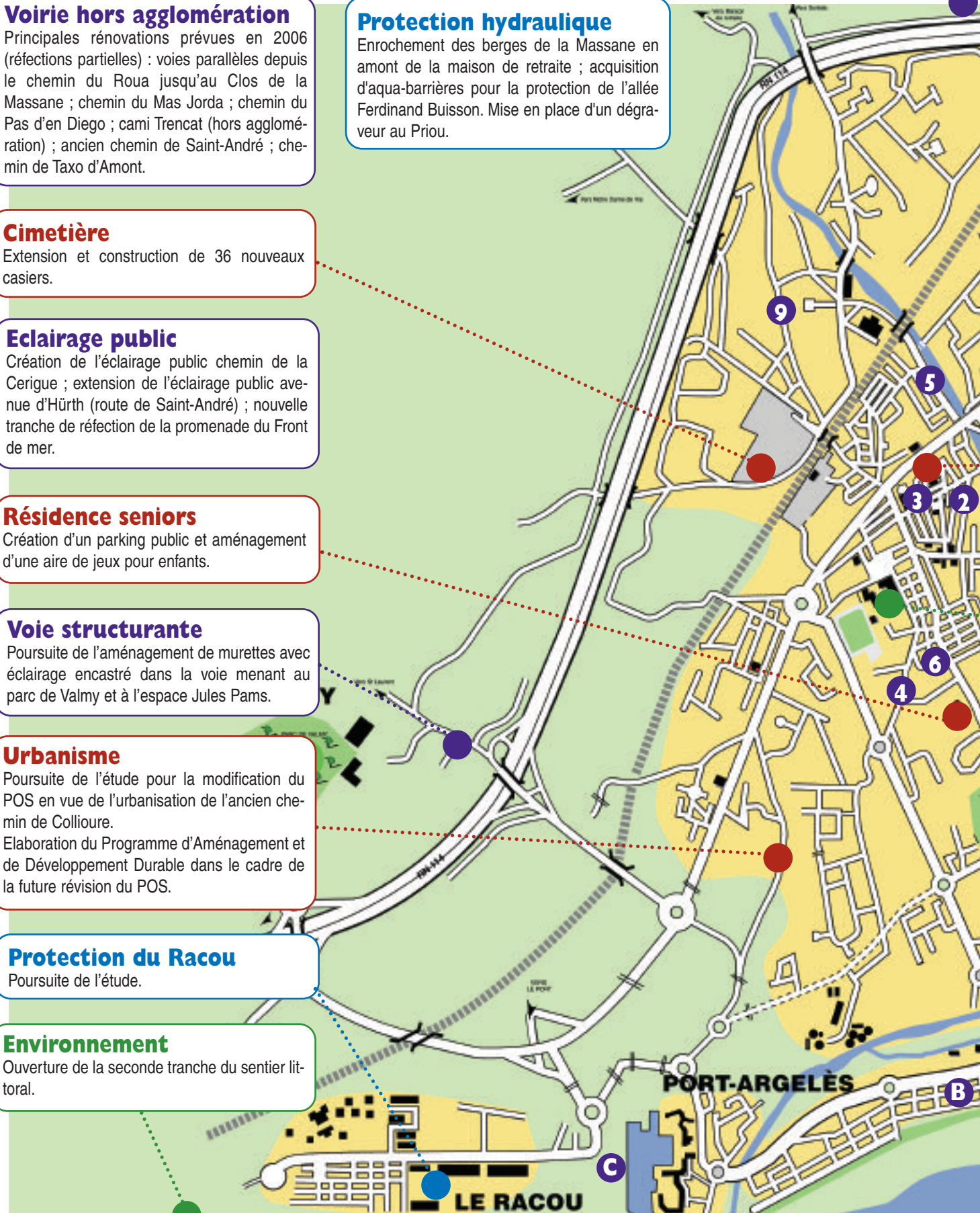
Poursuite de l'étude pour la modification du POS en vue de l'urbanisation de l'ancien chemin de Collioure. Elaboration du Programme d'Aménagement et de Développement Durable dans le cadre de la future révision du POS.

Protection du Racou

Poursuite de l'étude.

Environnement

Ouverture de la seconde tranche du sentier littoral.



més au budget 2006



Voies structurante

Rénovation de la Traverse San Pere (route longeant la déchetterie) et création d'un rond-point à son intersection avec la route de Sorède. Travaux réalisés par la Communauté de communes des Albères.

Espaces verts

Aménagements des deux ronds-points de Taxo.

Logement social

Début des travaux de construction d'un ensemble de logements de type HLM rue des Cyprès.

Vie associative

Concertation et études pour la création d'une Maison des associations à la zone d'activités.

Rénovation urbaine

Poursuite de l'opération d'aides à la rénovation des façades dans un périmètre élargi.

Propreté

Installation de sanitaires avenue du Môle et allée Ferdinand Buisson.

Groupes scolaires

Ecole Curie-Pasteur : remplacement du revêtement de l'espace jeux par un gazon synthétique.

Sports

Mise en conformité de l'éclairage du stade Gaston Pams. Réfection de la toiture du tennis couvert.

Gens du voyage

Modernisation de l'aire de stationnement.

Voirie plage (repères Lettre)

Principales rénovations prévues en 2006 : aménagement du parking de l'allée des Pins (entre l'Office Municipal de Tourisme et l'allée Jules Aroles) (A) ; rénovation de l'allée des Lauriers-roses (entre Can Limouzy et le rond-point d'arrivée) (B) ; aménagement de l'accès au parking des pêcheurs (C) ; route de la Mer (D).

Voirie village (repères Chiffre)

Principales rénovations prévues en 2006 : cami de la Maïnada (1) ; rues Blanqui et des Remparts (2) ; rue de la Solidarité et place Alabadie (3) ; rue Arthur Rimbaud (4) ; 2^e tranche de l'aménagement de l'avenue du 11 novembre (5) ; rue Leconte de Lisle (6) ; rue des Cyprès (7) ; avenue Frédéric Trescases (8) ; chemin du Roua (9) ; étude pour la réfection de la partie basse du cami Trenecat (10).

Taux d'imposition communal : + 2%

En 2006, les taux d'imposition appliqués par la ville seront les suivants :

Taxe d'Habitation :

10,46 %, soit +1,9 % par rapport à 2005 (10,26 %).

Taxe sur le Foncier Bâti :

13,62 %, soit + 2 % par rapport à 2005 (13,35 %).

Taxe sur le Foncier non Bâti :

33,16 %, soit + 2% par rapport à 2005 (32,51 %).

Cette augmentation de 2 % se situe à hauteur de l'inflation attendue en 2006.

Cette augmentation de 2% de la part communale ne tient pas compte de la revalorisation des bases décidée par l'Etat (+ 1,8 %), ni des évolutions votées par le Conseil général et la Région Languedoc-Roussillon.

Taux 2005	Taxe d'habitation	Foncier bâti
Argelès-sur-Mer	10,26	13,35
Canet-en-Roussillon	14,71	19,21
Le Barcarès	14,35	19,10
Saint-Cyprien	14,78	19,75

Les taux appliqués par la ville d'Argelès sont à comparer avec les taux moyens appliqués au niveau national.

Taxe d'Habitation :

Argelès-sur-Mer : 10,46 % ;
Taux moyen national : 14,34 %.

Taxe sur le Foncier Bâti :

Argelès-sur-Mer : 13,62 % ;
Taux moyen national : 18,36 %.

Taxe sur le Foncier non Bâti :

Argelès-sur-Mer : 33,16 % ;
Taux moyen national : 43,63 %.

Le tableau ci-dessus présente les taux de taxe d'Habitation et de Foncier Bâti pour les communes littorales de la taille d'Argelès-sur-Mer.

Rappelons que la taxe Professionnelle est perçue depuis 2002 par la Communauté de communes. Son taux est de 13,76 % depuis 2002 et n'évoluera pas en 2006.

Prix de l'eau

Baisse de 10,67 %

En 2006, la facture d'eau pour un ménage argelésien consommant 120 m³ d'eau baissera de 10,67 % par rapport à 2005.

Cette baisse est provoquée par une diminution de 15 % de la part fixe payée par l'usager.

Depuis 2002, année où la production et la distribution de l'eau sont assurées par la Communauté de communes des Albères, l'évolution a été la suivante :

- Année 2002 :

prix maintenu.

- Année 2003 :

baisse de 10 % pour les 50 premiers m³ et de 5 % pour les quantités suivantes.

- Année 2004 :

baisse de 15 % de la part fixe, soit 5 % de la facture.

- Année 2005 :

prix maintenu.

En 2006, le prix du m³ d'eau pour une consommation de 120 m³ se décompose de la manière suivante :

- TVA : 0,07 Euro ;

- Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse : 0,62 Euro ;

- Assainissement :

0,49 Euro ;

- Eau : 0,62 Euro.

Total :

1,80 Euro le m³.



Ordures ménagères

Hausse de 10,78 %

La Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères prélevée par la Communauté de communes des Albères connaîtra une hausse de 10,78 % en 2006.

Trois raisons essentielles expliquent cette hausse :

- l'augmentation du carburant qui a une conséquence directe sur le coût de la collecte et sur l'acheminement des déchets ménagers jusqu'à l'unité de traitement de Calce.

- l'augmentation par le Sydetom 66 (syndicat qui regroupe les 226

communes des Pyrénées-Orientales) du prix du traitement de la tonne de déchets ménagers. Il était de 111,16 Euros en 2005 ; il sera de 115,70 Euros en 2006, soit une augmentation

de 4,08 %.

- le lancement de la collecte des déchets ménagers dans des quartiers excentrés d'Argelès-sur-Mer depuis le mois de novembre.

Cette collecte au porte à porte en milieu rural a permis de supprimer des points de regroupement dont les alentours étaient trop souvent souillés par la présence de monstres et déchets divers laissés par des citoyens peu soucieux de notre environnement.

En 2006, le taux sera de 9,70 % contre 8,73 % en 2005 soit une augmentation de 10,78 %.

En 2005, ce taux n'avait pas varié.

En 2004, il avait baissé de 5 %.



Le nouveau sous-préfet en visite

Récemment nommé sous-préfet de l'arrondissement de Céret, Didier Salvi a consacré une de ses toutes premières visites de terrain à Argelès-sur-Mer.

Visite en deux temps pour Didier Salvi, nouveau sous-préfet de Céret, qui a pu découvrir lors d'une réunion de travail, agrémentée d'une vidéo-projection, les principaux dossiers de l'actualité Argelésienne avant de parcourir la commune. Entouré de ses adjoints, des responsables de l'administration municipale et de la Communauté des communes, Pierre Aylagas a principalement évoqué des sujets ayant trait à l'urbanisme et à la sécurité. Le maire a rappelé l'opposition unanime du conseil municipal au Plan de Prévention de Risques

d'Incendie et de Forêt et l'inquiétude des communes concernées par l'étude sur le Tech pour laquelle une contre-expertise est en cours.

Question sécurité, Pierre Aylagas a demandé une augmentation des effectifs de la brigade de gendarmerie - ils sont inférieurs à des villes comparables comme Canet et Saint-Cyprien- et le retour de l'antenne mobile du S.M.U.R (Service Mobile d'Urgence et de Réanimation) pour la période estivale. Ce service a été supprimé en 2003.

La suite de cette rencontre a permis d'effectuer un large tour



Accompagné de Pierre Aylagas, Didier Salvi, sous-préfet, a découvert la plage du Racou.

d'horizon, dans tous les domaines, de la politique municipale, des réalisations, des projets comme le lycée, des demandes de subventions formulées auprès de l'Etat.

Ensuite, avant de découvrir le site de Valmy où la réunion de travail s'est poursuivie au cours

d'un déjeuner -les produits de notre terroir étaient à l'honneur-, le sous-préfet a pu parfaire sa découverte d'Argelès-sur-Mer par une visite des principaux pôles d'intérêt de la commune qui l'a conduit de la Réserve naturelle du Mas Larrieu au Racou.

Conseil municipal Au fil des dossiers

En février et en mars, l'assemblée communale a examiné les délibérations suivantes.

Acquisition foncière :

la ville poursuit sa politique d'achat de parcelles figurant dans un espace naturel inconstructible. Le conseil municipal a approuvé l'acquisition d'un terrain de 14 847 m², au lieu-dit La Joncasse, au Tamariguer, plage Nord.

En septembre 2005, la ville avait déjà procédé à l'achat d'une parcelle de 3 827 m² dans ce même secteur qui pourrait devenir à terme un espace de promenades ou de jeux.

Dénomination de voies :

le conseil municipal a décidé de baptiser du nom de rue des Milans la voie qui relie le chemin de Palau à la rue des Colverts. Cette rue dessert la nouvelle zone économique.

Arrêté interdisant les coupures EDF :

le maire a soumis au conseil municipal une proposition d'arrêté interdisant les coupures d'électricité et de gaz sur le territoire communal. Celui-ci stipulera notamment : "l'obligation faite à EDF de rechercher des solutions pour les familles en difficulté et d'avertir les services sociaux de

la commune au cas où aucun accord ne serait trouvé." Il a été adopté à la majorité.

Vente de jardins au Racou :

dans le cadre d'une procédure de régularisation, la ville a accepté de vendre à un propriétaire riverain un jardin mitoyen de la place de la Sardane au Racou. La délibération précise que ce terrain est inconstructible.

Aménagement de la voie menant à Valmy :

le conseil a décidé de proposer la candidature de l'aménagement de la voie menant à Valmy comme projet structurant pouvant bénéficier d'une subvention du Conseil général. Cette même voie a également fait l'objet d'une demande de subvention à l'Etat dans le cadre de la Dotation Globale d'Equipement.

Commissions municipales :

dans la liste des élus siégeant dans les commissions (*Granotes n°68*), Robert Guillemet est suppléant à la commission d'appel d'offres. Geneviève Joly ne participe pas à la commission des finances.

Hygiène

Le nourrissage des oiseaux interdits

Suite à de nombreuses plaintes de riverains, il est bon de rappeler que le nourrissage des oiseaux, et notamment des pigeons, est interdit en milieu urbain.

L'article 26 du règlement départemental sanitaire interdit en effet, de façon permanente, d'entretenir des animaux de toutes espèces dont le nombre, le comportement ou l'état de santé pourraient porter atteinte à la salubrité ou à la tranquillité du voisinage.

En cette période de vigilance, il convient donc d'être d'autant plus respectueux de cet article.

Délégués de quartiers Gérard Bails n'est plus

C'est avec tristesse que la ville d'Argelès-sur-Mer a appris le décès de Gérard Bails. Il était délégué du secteur du Racou et, à ce titre, s'impliquait au quotidien dans la vie de son quartier et de la Société de sauvetage en mer.

A sa famille et à tous ceux que sa disparition attriste, la ville d'Argelès-sur-Mer présente ses sincères condoléances.

Travaux pratiques de nettoyage à la Tour de Pujol

Les membres de la commission patrimoine et de l'association Capbreu viennent d'entreprendre le nettoyage des abords de la Tour de Pujol.

Sans aucun problème, ils passent des cimaises des expositions, du travail sur l'histoire d'Argelès-sur-Mer au maniement des sécateurs, tronçonneuses et autres taille-haies. Les membres de la commission municipale du patrimoine, présidée par Jacqueline Payrot, et ceux de l'association Capbreu se sont lancés dans un chantier d'envergure : le débroussaillage des abords de la Tour de Pujol. Tous les samedis, ils sont près d'une dizaine à entretenir ce haut lieu du patrimoine communal édifié à la fin du XI^e siècle sur une petite colline naturelle.

A l'origine, la Tour de Pujol était un bâtiment important que les Comtes de Roussillon inféodè-

rent à la famille vicomtale de Taxo. A la fin du XII^e, le roi d'Aragon céda le château à l'abbaye cistercienne de Fontfroide. Les moines transformèrent l'édifice en une importante grange. Il semble que Pujol soit resté sous l'autorité de Fontfroide jusqu'au XVI^e. Le château fut, par la suite, concédé à des particuliers. Il a été racheté par la ville d'Argelès-sur-Mer il y a quelques années. Auparavant, les membres de la même commission avaient procédé à la rénovation du mur de soutènement de la chapelle Saint-Laurent.

Tous ces bénévoles qui oeuvrent pour la sauvegarde de notre patrimoine méritent un grand coup de chapeau.



Nouveaux Argelésiens Rendez-vous le 3 mai

La traditionnelle réception des nouveaux venus dans la commune se déroulera le 3 mai à 18h30 à l'espace Jules Pams à Valmy. Présentation d'Argelès-sur-Mer, distribution de documents d'information et dégustation de produits du terroir seront les temps forts d'un rendez-vous très convivial.

Les inscriptions sont prises au **04 68 95 34 58**.

23 avril Fêtez Sant Jordi

Dans toute la Catalogne, Sud et Nord, le 23 avril, jour de la Sant Jordi, est une journée à part. La tradition y veut que les hommes offrent une rose aux dames et que ces dernières donnent en retour un livre.

Ainsi le veut une coutume respectée depuis 1456 en Catalogne Sud où ce jour est officiellement férié.

A Argelès-sur-Mer, le dimanche 23 avril, rendez-vous est donné par l'association Casa de les Alberes à partir de 17h place des Castellans pour la remise des prix du concours de roses de jardin, les dédicaces de livres et une animation musicale du Fanal Sant Vincens.

Au Conseil municipal L'enseignement du catalan fait débat

La question de l'enseignement du catalan au collège des Albères a été évoquée au conseil municipal de février à l'occasion de l'examen de la délibération où l'assemblée a renouvelé à l'unanimité la convention qui lie la ville à l'A.P.L.E.C. (Associacio Per L'Ensenyament del Català).

Cette convention permet l'enseignement du catalan dans les écoles primaires à raison de 15 heures hebdomadaires pendant 28 semaines. La ville finance cet enseignement à hauteur de 33%, le Conseil général et la Generalitat de Catalunya assumant les deux autres tiers. 14 classes primaires d'Argelès-sur-Mer (Cours Primaire, Cours Élémentaires 1 et 2, Cours Moyen 1) en bénéficient et la ville a l'intention de l'étendre à la rentrée prochaine au Cours Moyen 2 pour boucler complètement le cycle. Mais cet enseignement risquait fort de se terminer en primaire. En février, le collège des Albères ne disposait pas pour la rentrée 2006 d'une dotation globale horaire suffisante pour

permettre la poursuite de l'étude du catalan. "J'ai saisi le principal du collège, l'inspecteur d'académie et le recteur pour qu'ils revoient leur position" a expliqué Pierre Aylagas en conseil municipal. "Le catalan en primaire ne coûte pas un centime à l'Etat puisqu'il est assumé par des tiers. Le supprimer au collège est une ineptie en matière culturelle et de transmission de la langue. C'est aussi priver les jeunes Argelésiens de la possibilité de trouver un emploi en Catalogne Sud".

Ces interventions ne sont pas restées lettre morte puisqu'une solution a été trouvée à la fin du mois de mars, à la suite d'une réunion tenue par le recteur à la sous-préfecture.

L'enseignement du catalan sera donc dispensé à la rentrée prochaine au collège des Albères. Dommage qu'il ait fallu une mobilisation pour que le bon sens l'emporte.

Car, à quoi servirait-il d'enseigner une langue pendant 5 ans sans qu'il soit possible de poursuivre son étude dès l'entrée en sixième ?

Les trois coups de la saison

Pour le lancement de la saison touristique le week-end de Pâques, l'Office municipal d'animation et l'association des commerçants de la plage proposent une fête américaine.

Depuis le mois de mars, les rues du centre plage résonnent du bruit des perceuses, visseuses, marteaux. Les magasins sont l'objet d'une toilette générale à grand renfort de pots de peinture. Certaines terrasses sont déjà installées. Les autres ne vont plus tarder à suivre.

C'est le branle-bas général pour être fin prêt pour l'ouverture de la saison touristique fixée au week-end de Pâques, date retenue par l'Office municipal d'animation et l'association des commerçants de la plage pour le lancement officiel de la saison touristique 2006.

Car, avec des vacances scolaires de printemps s'étalant jusqu'au 9 mai pour les académies de Montpellier et de Toulouse, des jours fériés en mai

tombant le lundi, il y a fort à parier que cette avant-saison sera très fréquentée.

D'où un calendrier d'animations particulièrement fourni au cours d'un mois d'avril qui verra se succéder les duos Argelès-Collioure, les Florales de Valmy et le marché cantonal.

Le programme de la fête américaine

- Concert de rock'n roll country avec les "Amis d'Elvis".
- Démonstration et initiation à la danse country avec le groupe "Lenny".
- Exposition et défilé de voitures américaines : concours d'élégance et rallye des dames.
- Village indien avec maquillage gratuit pour les enfants. Stand de lasso avec initiation.
- Tombola gratuite.

30 avril

Le marché cantonal à bon port

Après avoir investi pour sa première édition les rues et places du village, le marché cantonal prend cette année la direction de Port-Argelès et se déroulera sur l'esplanade du Nouveau Monde, la place Magellan et les quais. Plus d'une centaine de commerçants (peintres, exposants du marché artisanal, agriculteurs, producteurs biologiques, véhicules d'occasion) y est attendue. De nombreuses animations sont prévues tout au long de la journée.



7-8 mai

4^e FAST au Valmarie

Le parking du Valmarie au Racou accueillera le dimanche 7 et le lundi 8 mai la 4^e édition du FAST (Festival Alternatif des Sports nouvelle Tendance).

Comme lors des précédentes éditions, ce Festival propose de découvrir des sports que pratiquent les amateurs de sensations fortes : moto-cross, moto acrobatique, BMX, Vélo Tout Terrain. La présence des meilleurs pilotes de ces disciplines est la garantie d'un spectacle haut en couleurs, le tout dans une ambiance musicale très rythmée. Entrée gratuite

7-8 mai

Gala des champions de boxe américaine



Le Kick-Boxing Argelésien organise la nuit des champions de boxe américaine le 30 avril, de 20h à 24h, à la salle polyvalente.

13 combats sont programmés. La boxe américaine a la particularité de permettre aux combattants de délivrer des coups de pieds au-dessus de la ceinture. Le clou de cette soirée, qui verra la participation de 6 boxeurs d'Argelès-sur-Mer, sera le combat opposant le champion de France élite, Raphaël Julan, à Mohamed el Aouaji, champion du monde de karaté.

Le Kick-Boxing Argelésien a invité les clubs de karaté et de Tae Kwon Do à effectuer des démonstrations. Au programme également, un spectacle de hip-hop et de danse orientale.

La grande foule pour la bourse aux emplois



Bien avant l'ouverture des portes de la salle polyvalente, ils étaient plusieurs dizaines à se presser pour participer les premiers à la 11^e édition de la bourse aux emplois saisonniers organisée par les services de l'ANPE et la ville d'Argelès-sur-Mer.

Plus de 100 employeurs proposant quelques 700 offres d'emplois saisonniers, essentiellement dans les métiers des services, de l'hôtellerie et de la restauration, y étaient représentés.

Demandeurs d'emplois, étudiants et lycéens en quête de jobs d'été ont pu rencontrer leurs éventuels employeurs, laisser CV et coordonnées en espérant décrocher un contrat pour la saison au cours d'une bourse qui a reçu la visite de Guy Esclopé, Danilo Pillon, Jean Gri et Jean-François Bey, adjoints au maire.

La formation des jeunes aux premiers secours



Pendant les vacances de février, une quinzaine d'adolescents fréquentant l'Espace Jeunes a participé à une session de formation en vue d'obtenir l'Attestation de Formation aux Premiers Secours. Tous les matins, pendant une semaine, les jeunes ont appris les gestes qui sauvent au cours d'une formation qui alliait la théorie à la pratique. La formation était dispensée par un infirmier et deux maîtres nageurs sauveteurs de la ville d'Argelès-sur-Mer. La remise des diplômes récompensant cet esprit civique a eu lieu à l'Espace Jeunes en présence de Pierre Aylagas et des responsables administratifs de la Communauté de communes des Albères.

L'huile d'olive fait

Du ramassage des olives jusqu'à la mise en bouteille ! C'est l'aventure vécue par les élèves de 4 classes des écoles primaires Curie-Pasteur et Molière dans le cadre d'un projet pédagogique mené en partenariat entre les écoles, l'association l'Olivier de Saint-Julien, la coopérative oléicole de Millas et la ville d'Argelès-sur-Mer.

Tout a commencé à l'automne dernier par la cueillette des olives après que les membres de l'association aient appris aux enfants les différentes techniques nécessaires à la collecte. Des travaux pratiques agrémentés par des visites d'olivettes et des explications sur les différentes variétés.

La visite du moulin de Millas fut l'occasion d'assister à la trituration et au pressage de leur propre récolte. Il ne restait plus qu'à travailler sur l'étiquette et à inviter parents, amis, la presse et les élus au lancement officiel de l'huile d'olive



des écoles d'Argelès-sur-Mer. Ce fut fait salle Buisson en présence de Pierre Aylagas et de ses adjoints Charles Campigna, Jean Gri et Pierre Broch venus participer à cette grande première.

Manoeuvres : l'armée débarque au Racou

La profondeur des fonds marins de la plage du Racou, due au phénomène géologique des Albères plongeant dans la Méditerranée, est un terrain propice d'entraînement pour les militaires.

La plage a donc accueilli des manoeuvres organisées dans le cadre d'un exercice national ; manoeuvres qui consistaient à procéder au débarquement sur la plage de véhicules transportés par des barges. Une scène insolite qui n'a pas manqué d'attirer quelques promeneurs matinaux.



école



Bon anniversaire à notre doyenne

108 ans ! Marcelle Narbonne, la doyenne des Argelésiens a fêté ses 108 ans le 29 mars dernier à la maison de retraite des Capucines où elle est pensionnaire depuis une quinzaine d'années. Les Capucines avaient organisé une petite fête avec animation musicale pour célébrer les anniversaires des retraités.

Au nom de la municipalité, Marguerite Roca, conseillère municipale déléguée et Charles Campigna, adjoint au maire, ont souhaité à notre doyenne un bon anniversaire en lui offrant un bouquet de fleurs et en lui adressant leurs meilleurs vœux de santé.



Les associations à l'Espace jeunes

Inaugurés au mois de novembre dernier (*Granotes n° 67*), l'Espace Jeunes et le Point d'Information Jeunesse, gérés par la Communauté de communes des Albères, jouent déjà un rôle important dans la vie argelésienne. D'où l'idée lancée par Charles Campigna, adjoint au maire, de proposer au monde associatif de la commune une visite guidée de ce lieu où se rassemble la jeunesse argelésienne.

Cette opération Portes Ouvertes a permis à plusieurs dizaines de représentants d'associations sportives et culturelles de découvrir les installations mises à la disposition des adolescents et d'assister à des ateliers comme celui de hip-hop sous la houlette des responsables de l'Espace Jeunes, David Duran et Jean-François Sanchez.



Des diplômes pour les jeunes skieurs



Après avoir passé une semaine au mois de janvier au chalet de l'UDSIST au Puigmal, les élèves des classes CM2 des écoles Curie-Pasteur et Molière ont reçu les diplômes sanctionnant leur niveau de ski à l'occasion d'une réunion organisée salle Buisson. L'occasion pour tous de se remémorer les grands moments de leur séjour avant de recevoir leur "flocon" des mains de Jean Gri, adjoint au maire chargé de l'éducation et de Pierre Aylagas.

Agenda

Avril

● Du 14 au 16

Goig dels Ous avec
Els Cantaïres d'Argelers
Le 14 : Hôtel de ville et village
Le 15 : Marché, centre-ville,
musée et église
Le 16 : OMT et centre-plate

● Samedi 15

Rifle du Jumelage

Salle Buisson - 15h

Argelès Rock

avec Mickey 3D, Aston Villa,
Tokyo Sex Destruction, Les
Croquants, Le Fils de Jack,
Kortex, DJ Cabrera, Hektor,
Nilco, DJ Bumkeramer 77
Salle polyvalente - 19h

● Les 15 et 16

Stage de danse jazz

avec le chorégraphe Patrice
Valero - Ecole Jeton' Danse Cie

● Les 16 et 17

Ouverture de la saison

des Commerçants de la Plage
(voir programme page 13)

● Lundi 17

Bal avec le Quartet Tropic
Place de la République - 15h

● Mardi 18

Conférence de François
Darnaudet sur "60 ans de polars
en Côte Vermeille" et dédicace
de son roman

Bibliothèque - 18h30

● Mercredi 19

Café poétique et musical

Salle du 14 Juillet - 19h

Mini-Boum des enfants

Esplanade C. Trenet - 15h

● Vendredi 21

Volta sardanista

avec le Foment de la Sardane
Salle polyvalente

● Samedi 22

Concert des classes formation
musicale & piano

Salle Buisson - 20h

● Dimanche 23

Sant-Jordi : Fête du Livre

et de la Rose - Musée

(voir programme page 12)

● Les 22 et 23

le Printemps fleuri

du Parc de Valmy

(voir programme page 3)

● Samedi 22

Folklore : démonstration

de colles castelleras

Esplanade C. Trenet - 15h

● Mercredi 26

Spectacle enfants : "Les

aventures de Félix et Gaspard"

Espace Liberté - 15h30

● Dimanche 30

2^e Marché cantonal

Port-Argelès

(voir programme page 13)

Récital catalan avec

les Veus de l'Estany à 15h

Place du Nouveau Monde

Mai

● Mercredi 3

Présentation du livre

"Le tisonnier"

Salle du 14 Juillet à 19h

● Jeudi 4

Ciné-forum des Amis

de Cinémaginaire

Cinéma Jaurès

● Les 7 et 8

4^e édition du **FAST**

(voir programme page 13)

● Mercredi 10

Café poétique et musical

Salle du 14 Juillet - 19h

● Jeudi 11

Finale du concours Livres jeu-
nesse "**Les Incorruptibles**".

Parc de Valmy

● Samedi 13

Rifle du Jumelage

Salle Buisson - 15h

● Lundi 15

Don du sang

Salle du 14 Juillet

10h à 13h et 15h à 20h

● Mercredi 17

Cinéma des Enfants

"Robinson & co" (dès 7 ans)

Cinéma Jaurès - 14h30

● Les 20 et 21

Pétanque : Finale départemen-

taale doublettes seniors

Boulodrome de la Massane

● Du 24 au 28

21^{èmes} **Rencontres Cinéma-**

ginaire autour du thème :

"La règle du jeu". Une vingtaine

de longs métrages, une compéti-

tion de courts-métrages, une

exposition exceptionnelle, un

espace culturel multimedia, du

cinéma en plein air...

● Du 25 au 27

Championnats de France

de France Boule Lyonnaise

Boulodrome de la Massane

● Du 25 au 27

Championnats de France

de Tarot

● Les 27 et 28

Fédération Art Rencontre :

Marché de l'art, nombreux

métiers artistiques et démonstra-

tions: peintures, sculptures, pote-

ries... 9h à 18h (le 27 au village

et le 28 à la plage)

● Dimanche 28

Cinéma des Enfants

"Le dirigeable volé" (dès 8 ans)

Cinéma Jaurès - 14h30

Expositions

Galerie Marianne

Espace Liberté
au Centre-village
Ouverte du lundi au samedi
de 14h à 18h
Le mercredi et le samedi
de 10h à 12h

Du 11 au 23/04

Exposition de peintures
de **François Clar**.

Du 24/04 au 04/05

Exposition de peintures
de **Elisabeth Bolzani**.

Du 5 au 22/05

Exposition du Club municipal
Arts et Loisirs.

Du 24 au 28/05

Exposition dans le cadre du
Festival **Cinémaginaire**.

Bibliothèque

Espace Liberté
au Centre-village
Horaires d'ouverture

Du 18/04 au 18/05

Exposition : "60 ans de
Polars en côte Vermeille"

Musée Casa de les Alberes

Place des Castellans
au Centre-village
Horaires d'ouverture

Visites guidées du centre
historique d'Argelès (circuit
des anciens remparts, visite
de l'église du 14^e siècle et de
son clocher - point de vue
unique-).

Visites commentées du
Musée.

Renseignements au :
04 68 81 42 74

Retrouvez
toute l'actualité
en direct
sur le site web
de la ville

[www.argeles-
sur-mer.com](http://www.argeles-sur-mer.com)

Jusqu'au 31 Mai 2006
Prenez le TAM !

Transport municipal par Petit Train
Gratuit

5 rotations quotidiennes
sur 2 circuits

TAM